



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 17 décembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 décembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme CORTICCHIATO à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme SICHİ à Mme BERNARD, Mme SANNA à M. FILONI, M. KERVELLA à Mme COSTA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à M. le Maire, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, adjointe déléguée, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181217-2018_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2018

Affichage : 21/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 17 décembre 2018

Délibération N°2018/272

Aménagement espace Diamant – travaux de modernisation

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

L'expression de l'activité culturelle est appréhendée au travers de son équipement culturel.

Il est, pour une commune, l'illustration de sa volonté d'aménager son territoire mais il est aussi un vecteur de développement et le témoin d'un engagement en faveur de la culture et des arts.

Ouvert en 2010, l'Espace Diamant est l'unique salle de spectacle communal de la Ville d'Ajaccio.

A ce titre, il abrite la saison du théâtre municipal ; outre la saison de spectacle vivant ce lieu accueille tout au long de l'année presque chaque jour des manifestations diverses et variées. Cette structure qui a une vocation multiple, accueille en complément de la saison de spectacle vivant, des projections de films d'art et essai, des expositions et un cycle de conférences régulier.

Cet espace est aussi largement mis à disposition des associations de la ville, en particulier pour les représentations de pratiques amateurs qui rencontrent ainsi un large public, et des porteurs de projets privés.

Les services municipaux et les partenaires institutionnels bénéficient aussi de cette structure pour y organiser diverses manifestations.

Outil opérationnel de la Direction de la culture, l'Espace Diamant se doit d'être moderne tant pour l'espace scénique que pour l'espace d'accueil.

Malgré des travaux d'entretien régulier, une modernisation de grande ampleur est nécessaire.

Le matériel de l'Espace Diamant, n'est parfois plus adapté aux attentes de la population en termes d'accueil et d'accès à l'information. Nous avons parfois du mal à répondre aux exigences de la création contemporaine en matière de nouvelles technologies et d'effets spéciaux ce qui a pu amener à refuser certains spectacles ; en tout état de cause, nous sommes trop souvent dans l'obligation de louer du matériel spécifique ce qui entraîne des coûts de fonctionnement majorés.

Les travaux de modernisation envisagés concernent l'espace scénique et l'espace d'Accueil.

Ce projet de modernisation entre dans le cadre du soutien à l'investissement d'aide à l'aménagement et l'équipement des Lochi d'Arti in Scena, inscrit au Chapitre 3.3 : Aide aux lieux de spectacles/Volet II : Aide à l'aménagement et l'équipement des Lochi d'Arti in Scena – du nouveau règlement des aides culture accordées par la Collectivité de Corse.

Nous envisageons de solliciter une aide à hauteur de 60% de la dépense éligible, taux maximum prévu dans le règlement des aides précité.

Le montant des travaux à effectuer est estimé à 70 000€ H.T répartis de la façon suivante :

- Salle de spectacle : 61 500 € H.T
- Espace d'Accueil : 8 500 € H.T

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER Les travaux de modernisation de l'Espace Diamant

D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A engager toutes procédures et à signer tous documents relatifs aux travaux de modernisation nécessaire à l'amélioration du fonctionnement de l'Espace Diamant.

A solliciter, en vue des travaux et autres acquisitions de matériels, toutes subventions auprès de la Collectivité de Corse avec le plan de financement indiqué ci-dessous :

Plan de financement :

- Part Collectivité de Corse 60% = 42 000€ H.T
- Part Ville 40% = 28 000€ H.T

Sous réserve du vote des crédits correspondants en 2019.

Les crédits afférents à ces équipements seront proposés au chapitre 21 fonction 33 du budget 2019.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le règlement des aides « culture » de la Collectivité de Corse

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du, 24 décembre 2018

Considérant qu'il convient garantir des conditions d'accueil idéales de l'Espace Diamant

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Les travaux de modernisation de l'Espace Diamant pour un montant total de 70 000€ H.T

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

A engager toutes procédures et à signer tous documents relatifs aux travaux de modernisation nécessaire à l'amélioration du fonctionnement de l'Espace Diamant.

A solliciter, en vue des travaux et autres acquisitions de matériels, toutes subventions auprès de la Collectivité de Corse avec le plan de financement indiqué ci-dessous :

Plan de financement

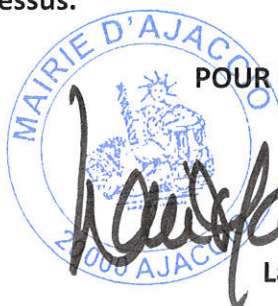
- Part Collectivité de Corse 60% = 42 000€ H.T
- Part Ville 40% = 28 000€ H.T

Les crédits afférents à ces équipements seront prévus au chapitre 21 fonction 33 du budget 2019.

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI